

## LE SÉNAT

Le jeudi 11 juin 1981

La séance est ouverte à 2 heures, le Président étant au fauteuil.

Prière.

[Français]

### QUESTION DE PRIVILÈGE

DÉCLARATION DU SÉNATEUR DESCHATELETS

**L'honorable Jean-Paul Deschatelets:** Honorables sénateurs, je me lève sur une question de privilège personnelle.

Mon attention a été attirée ce matin sur un article qui paraît dans le journal *The Citizen*, sous la signature du journaliste Richard Gwyn, dans lequel on fait mention que mercredi matin, le 10 juin, j'aurais été soumis à une pression de la part du Président du Sénat, l'honorable Jean Marchand. Je tiens à nier cette allégation comme complètement contraire aux faits.

Il est bien évident, et pour des raisons que tous comprendront, que la teneur de la déclaration que j'ai lue hier, ainsi que la date et l'heure auxquelles elle devait être faite, devaient être tenues secrètes, excepté pour notre Président.

A titre d'ancien Président, je savais par expérience que le Président, pour la préparation de son Ordre du jour, doit être mis au courant au préalable d'un événement de ce genre, quant à la date, l'heure et la façon de procéder.

Je dois dire ici qu'il est tout à fait normal, pour un sénateur qui peut avoir un problème de procédure quelconque, de consulter le Président à cet effet.

J'ai donc rencontré le Président, non pas mercredi, mais mardi après-midi, vers quatre heures et je dois le remercier pour la gentillesse avec laquelle il m'a accordé cette entrevue amicale et dont j'ai retiré beaucoup de profit.

Je nie donc énergiquement l'allusion qui est faite dans cet article et, honorables sénateurs—je pense bien et j'espère que vous me connaissez pour ma franchise—si j'avais une plainte à faire à l'égard de notre Président, c'est que lorsque je siégeais à sa place et que je recevais un collègue, je lui offrais ordinairement soit un jus d'orange ou un jus de pommes ou une liqueur douce. Malheureusement, monsieur le Président a oublié de le faire en cette occasion!

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs et chers collègues, je remercie l'honorable sénateur Deschatelets et je confirme en tout point ce qu'il a déclaré.

Quant au jus de pommes et au jus d'orange, je n'avais que du scotch et je ne voulais pas être accusé de tentative de corruption!

● (1410)

[Traduction]

### LE BUDGET DES DÉPENSES

PRÉSENTATION ET IMPRESSION EN APPENDICE DU RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES NATIONALES SUR LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A)

**L'honorable Douglas D. Everett:** Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter le rapport du comité permanent des finances nationales sur le budget supplémentaire (A) déposé devant le Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1982. Je demande que le rapport soit imprimé en appendice au hansard et aux *Procès-verbaux* d'aujourd'hui, afin qu'il fasse partie du compte rendu permanent du Sénat.

**Son Honneur le Président:** Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

**Des voix:** D'accord.

(Le texte du rapport figure en appendice à la page 2531.)

**Son Honneur le Président:** J'ai constaté, d'après le hansard d'hier, qu'il n'y avait pas de version française du rapport du comité des finances nationales qu'on a présenté. Je sais qu'il y a eu certaines difficultés à ce sujet; l'honorable sénateur Everett pourrait-il me dire si le rapport qu'il vient de présenter existe dans les deux langues.

**L'honorable Douglas D. Everett:** La version française n'était pas disponible au moment où j'ai présenté le rapport hier. Cependant, on m'a dit qu'elle était en cours de préparation et qu'elle serait imprimée en appendice aux *Procès-verbaux*. Peut-être aurais-je dû attendre à aujourd'hui pour présenter ce rapport, car je ne compte pas le commenter avant mardi soir. Si j'ai causé quelque embarras aux honorables sénateurs, je leur demande de m'en excuser.

Pour ce qui est du rapport d'aujourd'hui, je n'en ai pas la version française, mais je suis certain qu'elle sera disponible bientôt.

Les services de traduction font tout leur possible, mais au moment où nous rédigeons le rapport sur le budget principal, que nous espérons présenter mardi soir, on nous a dit que la traduction ne serait pas prête avant jeudi matin.

Je reconnais que le président d'un comité devrait s'abstenir de déposer un rapport qui n'existe pas dans les deux langues officielles. J'avais espéré qu'il y aurait moyen d'en accélérer la traduction. De toute manière, je m'excuse si j'ai pu causer quelque embarras aux sénateurs francophones.

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, quand étudierons-nous ce rapport?